



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



## 146<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., É -U, du 21 au 25 juin 2010

Point 3.2 de l'ordre du jour

CE146/5, Add. I (Fr.)  
23 juin 2010  
ORIGINAL : ANGLAIS

### RAPPORT DU JURY D'OCTROI DU PRIX DE L'OPS D'ADMINISTRATION 2010

1. Le Jury d'octroi du Prix de l'OPS d'Administration pour 2010 est composé de délégués de la Colombie, du Guatemala et du Suriname.
2. Le Jury s'est réuni le 23 juin, lors de la 146<sup>e</sup> session du Comité exécutif et a examiné l'information sur les candidats nommés par les États membres, à savoir :

<i>Nom</i>	<i>Pays</i>
Dr Abraam Soni	Argentine
Dr Pastor Castell-Florit Serrate	Cuba
Dr Elsa Yolanda Palou	Honduras
Dr Ciro Ferreira	Uruguay

3. Le Jury a décidé de décerner le Prix de l'OPS d'Administration 2010 au Dr Elsa Yolanda Palou, du Honduras, pour l'impact national et infrarégional de ses activités administratives, médicales, pédagogiques et de recherche concernant la qualité des soins aux patients souffrant de maladies transmissibles, en particulier les personnes vivant avec le VIH/sida.
4. Le Jury reconnaît les mérites des quatre candidats.
5. Le Jury d'octroi considère que la version actuelle des procédures pour la sélection des candidats a besoin d'être adaptée pour mieux reconnaître les talents divers dans l'ensemble de notre Région. Par conséquent, le Jury d'octroi recommande que les procédures pour l'octroi du prix permettent le renomination de candidats n'ayant pas été choisis lors d'une année donnée.

6. Le Jury recommande au Comité exécutif d'approuver la résolution rédigée dans les termes suivants :

**PRIX DE L'OPS D'ADMINISTRATION 2010**

***LA 146<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,***

Ayant examiné le rapport du Jury d'octroi du Prix de l'OPS d'Administration 2010 (document CE146/5, Add. I) ;

Reconnaissant les dispositions des procédures et directives pour conférer le Prix de l'OPS d'Administration, tel qu'approuvées par la 18<sup>e</sup> Conférence sanitaire panaméricaine (1970) et amendées par la 24<sup>e</sup> Conférence sanitaire panaméricaine (1994), la 124<sup>e</sup> session du Comité exécutif (1999), la 135<sup>e</sup> session du Comité exécutif (2004) et la 140<sup>e</sup> session du Comité exécutif (2007) ;

Prenant note de la recommandation du Jury,

***DÉCIDE :***

1. De féliciter tous les candidats au Prix de l'OPS d'Administration 2010 pour leur excellent niveau professionnel et pour le travail remarquable dont ils font preuve en faveur des pays de la Région.
2. De prendre note de la décision du Jury d'octroyer le Prix OPS d'Administration 2010 au Dr Elsa Yolanda Palou, du Honduras, pour l'impact national et infrarégional de ses activités administratives, médicales, pédagogiques et de recherche concernant la qualité des soins aux patients souffrant de maladies transmissibles, en particulier les personnes vivant avec le VIH/sida.
3. D'amender le paragraphe 11 des procédures pour qu'il soit libellé de la manière suivante : « Les candidats n'ayant pas été nommés pourront l'être à nouveau. Aux fins de cette renomination, une simple communication comprenant tous renseignements pertinents supplémentaires suffira. »
4. De transmettre le rapport du Jury d'octroi du Prix de l'OPS d'Administration 2009 (document CE146/5, Add. I), avec les directives et procédures amendées, au 50<sup>e</sup> Conseil directeur.